

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from:/  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

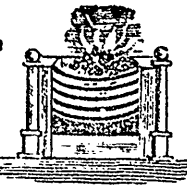
Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments:/  
Commentaires supplémentaires: Les pages froissées peuvent causer de la distorsion.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
						/					



## SOMMAIRE DES MATIERES.

LE SECRET DE LA CONFESSION. (Suite). UNE FIDÉLITÉ HISTORIQUE; LE SIFFLET; DE L'ÉTAT DE LA LITTÉRATURE.

## LE SECRET DE LA CONFESSION.

SUITE.

Aujourd'hui même, jour de la Toussaint, il y a un grand gala où sont priés je ne sais combien de gentilshommes de ces environs, tous parents ou alliés de Mme la comtesse ou de M. le chevalier. Aussi, cette après-midi, on ne rencontrait sur le chemin de Peyrelade que bêtes et gens, et il m'a fallu ôter trois fois mon chapeau. Tout ce monde-là ne repartira qu'après-demain, et sera logé, hébergé, nourri, amusé jusque-là aux dépens de Mme la comtesse. Par malheur, M. le chevalier a été forcé de partir à la veille des Morts pour la ville noire, à cause de cette succession qui vient de lui échoir, mais il a bien promis d'être de retour pour le souper qui sera magnifique, si j'en juge par les apprêts que j'ai vus dans la cuisine. M. le baron de Pradines a fait la même promesse, et ainsi toute la famille se trouvera au complet. Hein ! en voilà des nouvelles, j'espère, enfants et vous voyez que le père Nicoud n'a perdu, depuis ce matin, ni son temps ni ses oreilles.

—Ni sa langue, ajouta le père avec un rire.

—Est-ce que tu serais tenté de t'en plaindre, garçon ? répondit avec bonhomie le vieux vacher. Allons, apprête le souper, si tu ne veux que je coupe la tienne pour la mettre dans la marmite. Aussi bien, je me sens ce soir un appétit de loup. Il n'y a rien de tel que la marche et le froid pour aiguïser la faim et la soif.

—Quant à la marche, dit le boutillier, je n'en ai guère usé aujourd'hui, pour ce qui me concerne ; mais pour le froid, c'est une autre affaire. L'hiver sera rude, si cela continue. Voyez donc comme le vent fait aller la coubertie à travers les ais de la porte ! J'en ai le dos tout percus.

—Sainte Vierge ! je le crois bien, reprit le vieux vacher en se retournant et en apercevant le sol blanchi tout alentour du seuil. Il paraît que la neige tombe furieusement ce soir car la brise la chasse jusqu'ici. Holà ! jette du bois dans lâtre.

A cet instant, les trois buroniers tressaillirent

car le bruit d'un coup de feu répercuté par les gorges des montagnes voisines venaient de retentir à leurs oreilles.

—Quel est le chrétien qui chasse à une pareille heure et par un pareil temps ! s'écria le boutillier

—Ce ne peut être que M. le curé, dit le père ; il aura voulu chasser encore après ses vêpres dites. La neige ne l'arrête pas plus que l'orage.

—Tu ne sais ce que tu dis, garçon, reprit vivement le vieux vacher. M. le curé est invité au gala du château avec tout le monde, et à cette heure il endosse sa soutane neuve, c'est sûr, pour aller prendre sa part du festin.—Alors, quel peut être le chasseur !

—Qui sait ! M. le baron de Pradines lui-même, qui, en revenant, aura aperçu quelque loup. Il n'en manque pas en ce moment sur les chemins

—Au fait, c'est possible, dit le boutillier ; il me semble entendre en effet le pas d'un cheval. Ecoutez ! .. le bruit s'approche.

—C'est, ma foi, vrai, le père Nicoud, et voilà qui est étrange, car le bruit devrait au contraire s'éloigner, puisque le chemin passe au fond de la gorge et s'en va toujours en descendant. Qui donc peut venir nous visiter maintenant ! Enfants, allumez la lanterne ; je vais voir qui ce peut être.

La lanterne ayant été allumée, les buroniers ouvrirent la porte et malgré le vent et la neige qui m'naçait à la fois d'éteindre à chaque instant leur maigre luminaire, ils aperçurent distinctement levant eux, à une faible distance, la silhouette d'un quadrupède qui accourait droit à eux, à bride abattue.

—Je vois ce que c'est, dit le vacher : M. le chevalier, avant de retourner au château, n'aura pas voulu passer si près du buron sans venir dire un petit bonjour au vieux père Nicoud.

Comme il prononçait ces derniers mots, un cheval haletant, couvert d'écume, s'arrêtait en effet, hennissant devant lui ; mais par une singularité frappante, ce cheval, tout sellé et tout harnaché comme pour un voyage, n'avait point de cavalier. Les buroniers s'en étonnaient, lorsque la lucarne de la lanterne se projeta sur une place de la selle qui était tachée de sang. À cette vue, les trois hommes pâlirent.

—Il est arrivé un malheur ici près, dit le père

Nicoud, et peut-être un crime. Enfants, faisons le signe de la croix et allons à la recherche.

En même temps, tous trois se munirent de fallots et, laissant le cheval libre dans son allure cheminer devant eux, ils se mirent en devoir de marcher sur ses pas en promenant leurs regards autour d'eux, de tous les côtés. Il y avait quelque chose de lugubre dans cette marche nocturne au milieu des montagnes, sous un ciel menaçant, à travers les rafales du vent et de la neige. Au bout d'un grand quart d'heure, les trois buroniers arrivèrent, toujours à la suite du cheval, au fond d'une gorge étroite et sauvage, l'un des fragments de cette route pittoresque qui, rejoignant le plomb du Cantal, dont elle contourne les flancs, s'en va en serpentant, à travers des précipices sans fond, jusqu'à Saint-Flour. Parvenu au bord d'un ravin qui traverse la route en cet endroit, et qui déjà, sous l'influence des premières pluies de l'automne, commençait à se métamorphoser en torrent, le cheval, s'arrêta court, et alors, à la clarté vacillante de leurs fallots, les trois hommes commencèrent à apercevoir des traces de sang sur la neige, puis en s'avançant l'un d'eux poussa un cri d'horreur : il venait de heurter du pied un cadavre.

## VI.

### LE SOUPER DE LA TOUSSAINT.

C'était un usage assez généralement répandu dans l'ancien régime et qui dans notre siècle d'individualisme, s'en va tombant journallement en désuétude, de réunir, à l'occasion des fêtes de la Toussaint, ses parents, ses amis, ses voisins mêmes, pour passer ensemble ce qu'on veut bien appeler les derniers beaux jours, quoique rarement ces jours-là soient dignes de cette épithète. On solennisait d'ordinaire ces réunions par des festins dignes de Gargantua, par de grandes chasses et quelquefois, aux dix-huitième siècle surtout, par des comédies longuement préparées. C'était aussi l'époque qu'on choisissait de préférence pour les fiançailles, les baptêmes, les présentations, les arrangements de famille. On s'expliquera donc aisément d'après ce préambule comment le château de Peyrelade, ordinairement si solitaire, se trouvait, le jour de la Toussaint de 1710, peuplé comme par enchantement.

Il y avait d'ailleurs comme on n'a pu le voir, un motif tout particulier pour que la réunion fût plus brillante et plus complète que jamais au château. C'était une occasion pour la comtesse de déclarer enfin hautement et officiellement en présence du ban et de l'arrière-ban de la noblesse des environs, convoqué tout exprès pour cette circonstance mémorable, la grande détermination qu'elle avait prise et le choix qu'elle

avait fait dans la personne de M. le chevalier, bientôt marquis de Fontane.

Ce dernier, pour les motifs qui seront plus tard connus, avait même cru devoir réclamer de la comtesse le secret sur cette union projetée ; mais Marguerite de Pradines lui avait, cette fois, opposé une telle résistance, elle s'était montrée si fort scandalisée d'un mystère dénué de toute raison plausible, que force avait été au chevalier d'autoriser sa bien aimée à divulguer son bonheur.

Huit heures venaient de sonner à une magnifique horloge de Boule, spécimen glorieux de l'industrie parisienne en 1710, rapporté à grands frais par la jeune comtesse de Peyrelade dans son antique castel. Répété d'échos en échos dans les vastes cours du manoir, le dernier tintement du cuivre s'en allait mourir dans le fossé d'enceinte, au pied de la tour des oubliettes, métamorphosée en glacière. Le neige tombait toujours et la brise n'avait pas cessé de souffler, âpre et piquante ; mais qu'importaient la neige et la brise à toutes ces ombres joyeuses qu'on voyait, à la lueur des girandoles chargées de bougies, passer et repasser à travers les vitres étincelantes dans leurs losanges de plomb ?

Parfois le vent cessait, et alors, au milieu de ce silence solennel que produit dans l'atmosphère la neige qui tombe, on entendait bourdonner au loin ces mille bruits vagues qui accompagnent une fête : on distinguait les voix du cuisinier, du sommelier, du maître d'hôtel, stimulant ou gourmandant leurs aides, et à travers les larges soupiraux des cuisines on pouvait recueillir jusqu'aux fumet des pièces de venaison qui, tout à l'heure, allaient s'épanouir sur la table de la châtelaine. On eût dit, à voir au milieu des montagnes, dans le silence et l'obscurité de la nuit, cette demeure isolée toute flamboyante, toute pa'ée, toute joyeuse, un de ces châteaux dont on parle dans les contes des fées, celui de la belle au bois dormant, par exemple, dont les hôtes seraient sortis de leur sommeil pour célébrer les noces de la princesse.

Au surplus, l'héroïne du conte de Perrault ne recueillit pas à coup sûr plus d'hommages à son réveil que la jeune comtesse de Peyrelade dans cette soirée mémorable. Il fallait voir se presser autour de son grand fauteuil de chêne armorié toute la fleur de la gentilhommerie de la Haute-Auvergne, tous les rois du bel air et de la galanterie, depuis les montagnes de Salers jusqu'aux limites du baillage de Saint-Flour. Les fiers d'Escorailles, ces descendants incontestés de *Scourus Aurelius*, coudoyaient les beaux Fontanges, qui croyaient voir revivre dans Marguerite de Pradines la charmante duchesse qu'ils pleuraient encore ; les braves Contates entremêlaient les anneaux de leurs ondoyantes perruques dans les rubans et les dentelles des Rochevert et des

Cantomet ; les Diennes dont le nom se rattache à toutes les gloires de l'ordre de Malte et de saint-Jean de Jérusalem, entrechoquaient leurs rapières bénites avec l'épée de cour des Noailles. Enfin, pour emprunter le langage héraldique, tous les vieux blasons de la province, ces blasons qui, avec ceux de la Bretagne, s'enorgueillissent d'être les plus purs de toute la France, semblaient s'être donnés rendez-vous au château de Peyrelade pour s'écarteler.

C'était au milieu de cette cour brillante, et entourée seulement d'une demi-douzaine de dames, les seules qui se fussent montrées assez hardies pour entreprendre la chevauchée jusqu'à son manoir, par le plus déstable temps qu'il soit possible d'imaginer, que trônait la jolie petite reine Marguerite, le front rayonnant sous ses coiffes de dentelle et la joie au cœur. Elle racontait aux pauvres provinciales rangées en demi-cercle à ses côtés les dernières fêtes dont elle avait été témoin à la cour de Louis XIV, alors que pour plaire à la jeune duchesse de Bourgogne, le vieux roi avait daigné évoquer les féeries éteintes de Versailles, de Fontainebleau, du Marly. Sa parole vive, enjouée, gracieuse, prêtait à ces souvenirs de la veille un charme tout particulier. C'étaient des souvenirs de bonheur, de plaisir. En ce moment pouvait-elle en avoir d'autres ? Pendant ce temps là, dans un coin de la salle, non loin du manteau de la vaste cheminée gothique, quelques vieux seigneurs, et parmi eux le lieutenant criminel du baillage, jouaient à l'ombre ou à la bassette. Tel était l'aspect que présentait le château de Peyrelade, au coup de huit heures, le soir de la Toussaint de l'an de grâce 1740.

A huit heures et un quart, le maître d'hôtel, homme d'une grande ponctualité qui avait eu l'honneur d'appartenir à M. de Colbert et de travailler, un jour dans sa vie, pour la bouche du grand roi au château de Sceaux, envoya demander s'il fallait faire le souper.

— Oh ! quelle énormité ! dit le commandeur de Fontane, cousin germain du chevalier, un de ces hommes qui parlent haut en tout temps, en tout lieu, font les honneurs d'une maison sans y être conviés et ont toujours le mot pour rire. Ce marouffe ne sait donc pas qu'il nous manque encore deux convives, et des plus importants !

— Qui donc, commandeur ? repartit la comtesse en souriant.

— Eh mais, simplement votre fatut et votre frère, belle dame ; si vous en avez d'autres plus importants aujourd'hui, je l'irai dire à Malte.

— Il est vrai, répondit la jeune femme en faisant jouer son éventail entre ses doigts, absolument comme si elle eût été dans le grand salon de Marly ; mais si nous attendions ces messieurs pour nous mettre à table, nous courrions grand risque de ne pas souper. D'abord il ne faut plus

compter sur M. de Fontane, qui est retenu à Saint-Flour par les affaires de la succession de son oncle ; il m'a envoyé un exprès pour m'en prévenir, et quant à monsieur mon frère, bien qu'il m'ait donné sa parole, je n'y compte guère. Le mauvais temps lui aura fait peur.

— Sait-on, dit un des MM. d'Escorailles, de quel côté M. de Pradines est allé à la chasse ?

— Je pense, repartit la comtesse, que m'en ayant fait mystère à moi-même, il n'en aura parlé à personne. Seulement, il m'a promis de rapporter de sa chasse une pièce on ne peut plus curieuse, ce sont ses propres paroles, et qui surprendraient fort tous ceux qui seraient ici présents pour la voir.

— Oh ! oh ! s'écria le commandeur, il faut que M. le baron de Pradines soit bien sûr de son fait pour vendre ainsi la peau de l'ours avant de l'avoir tué.

— Ainsi, reprit la comtesse, je n'y compte guère, bien qu'il ait réclamé par avance une place dans la grande salle du château pour son trophée. Nous verrons bien ce qu'il en sera. Au surplus, il nous manque encore un convive, M. le curé de Saint-Saturnin, et son absence m'étonne, car c'est celui qui avait le moins de chemin à faire : un quart de lieue à peine. Il devrait être ici depuis longtemps.

— Un quart de lieue, dites-vous ? repartit le commandeur ; qu'est-ce que cela ? avec un bon cheval et un manteau, eu égard à la neige, c'est l'affaire de cinq minutes aller et retour. Si vous l'ordonnez, comtesse, je cours immédiatement chercher M. le curé et je vous le ramène mort ou vif.

— C'est un beau dévouement, commandeur, et je l'accepte, car un jour de Toussaint, ce serait presque un péché, n'est-ce pas, mesdames, de nous mettre à table sans M. le curé ? Allez donc, et s'il fait quelque résistance, vous lui déclarerez de ma part que je lui en voudrai beaucoup de ce manquement à sa promesse ; vous l'assurerez en même temps qu'il ne trouvera ici que des vi-è-g's amis. Il saura ce que cela veut dire.

— M. le curé a donc des ennemis, comtesse ?

— Ce ne sont pas vos affaires, commandeur. Voyez seulement s'il vous plaît encore d'être mon ambassadeur.

— Ah ! comtesse, pour vous servir j'irais en enfer. Holà ! un cheval ! un cheval !

— Il n'en est pas besoin, s'écrièrent plusieurs voix à la fois.

Et en même temps la porte de la salle, qui venait de s'ouvrir, donna passage au curé de Saint-Saturnin. Il était horriblement pâle et semblait se soutenir avec peine.

— Et ! arrivez donc, monsieur le curé, arrivez donc ! lui cria-t-on de toutes parts.

—Pardieu ! ce n'est pas aujourd'hui jour de jeûne, disait l'un.

—Cinq minutes plus tard, ajoutait un autre, je gage que le cuisinier de Mme la comtesse se coupa la gorge comme feu Vatel, et M le curé aurait eu ce meurtre-là sur la conscience.

—Un meurtre ! s'écria André Raynal en promenant sur toute l'assistance des yeux hagards, qui pmle ici de meurtre ?

—Allons, dit la comtesse, vous frissonnez, M le curé. Il paraît qu'il fait bien froid, ce soir ; approchez-vous de la cheminée et chauffez-vous avant de venir souper ; vous semblez en avoir besoin.

—Oh ! reparti vivement le curé, ce n'est pas le froid !

—A la bonne heure !

La voix du maître d'hôtel venant annoncer que le souper était servi mit un terme à cet incident, et l'on passa au tumulte dans la salle du festin, sur les pas du commandeur de Fontane. Car celui-ci avait cru devoir, en sa qualité de proche parent du chevalier, offrir sa main à la comtesse et précéder tout le monde, en s'écriant avec une gaîté quelque peu campagnarde :

—A table ! à table ! qui m'aime me suive, et vive la joie !

Chacun s'était assis, deux places se trouvèrent vides à la table : c'étaient celles du baron et du chevalier.

—Il faut enlever ces deux couverts, dit la comtesse.

—Non pas ! non pas ! reprit vivement le joyeux commandeur ; je m'y oppose. Qui sait si mon cousin et M. de Pradines n'ont pas le projet de venir tous deux nous surprendre, pendant que nous sommes à souper ?

—Tous deux ? balbutia le curé, en attachant sur chaque place vide un regard terrifié.

—Et oui, monsieur le curé, tous deux. Qu'y aurait-il d'étonnant à cela ? Moi qui vous parle, je me souviens fort bien que dans ma jeunesse, invité à souper chez une de mes parentes qui était fort jolie, je fis vingt lieues à franc étrier, par la pluie, et que j'arrivai au dessert, trempé jusqu'aux os. Ces messieurs sont l'un et l'autre gens à en faire autant, et je suis prêt à gager qu'une de ces deux places au moins se trouvera remplie avant la fin du souper. Qui veut tenir mon pari ? Sera-ce vous, monsieur le curé ?

—Moi ! s'écria le prêtre, sur le front duquel un observateur tant soit peu expérimenté eût pu lire l'épouvante. Moi, monsieur le commandeur ! oh ! non, jamais !

—Vous ne refuserez pas au moins de me faire raison et de boire à leur santé. Cela les ferap eut-être venir.

—A ce titre, nous boirons tous ! s'écrièrent en chœur les convives.

—Attention ! dit le commandeur en se levant ; tous les verres sont-ils pleins ?.. C'est bien. Je porte la santé de mon cousin, le chevalier de Fontane ?

—A la santé de M. le chevalier de Fontane ! crièrent gaîment toutes les voix.

A cet instant une voix s'écria étourdiment.

—Je dénonce M. l'abbé comme n'ayant pas ouvert la bouche, même pour boire son vin qu'il s'est contenté d'effleurer du bout des lèvres.

—Fi ! fi ! hurlèrent tous les convives ; à l'amende, l'abbé ! à l'amende !

André Raynal baissa la tête ; il était consterné.

—Qu'avez-vous, monsieur le curé ? dit la jeune comtesse avec un tendre intérêt ; est-ce que vous êtes malade ? Vous me semblez triste et rêveur ce soir.

—Moi ! en aucune façon, balbutia le prêtre ; et sa bouche grimaça un sourire.

—A la bonne heure ! reprit le commandeur. Pardieu ! nous sommes ici pour nous divertir ; mais n'oublions pas qu'il nous reste une autre santé à porter. Holà ! qu'on remplisse les verres ! Et maintenant, ajouta-t-il en se levant, à la santé de M. le baron de Pradines !

Il n'avait pas prononcé ces derniers mots qu'on entendit sonner avec violence à la porte du château.

—Que vous disais-je, s'écria-t-il avec un accent de triumphe ; c'est lui, sans doute.

Cette fois, André Raynal tressaillit comme si la foudre fût tombée à ses pieds, et son verre, s'échappant de sa main, alla se briser en éclats sur le plancher. Tous les regards se fixèrent sur lui avec surprise, et le commandeur lui-même ne put s'empêcher de prendre un air sérieux.

—Monsieur le curé, dit-il, vous nous trompez, vous n'êtes point ce soir dans votre état d'esprit ordinaire ; il faut que vous soyez malade ; malade ou blessé peut-être, car il me semble que j'aperçois à votre soutane quelque chose comme une tache de sang.

—Du sang ! répandit le prêtre d'une voix altérée, bien qu'en ce moment il s'efforcât évidemment de paraître calme ; vous vous trompez, monsieur le commandeur, c'est le vin qui s'est échappé de mon verre, lorsque j'ai eu la maladresse de le laisser tember.

Et en même temps il essuya avec une vivacité convulsive une trace rougeâtre empreinte sur son bras.

Tout à coup la porte s'ouvrit, et l'on entendit retentir une voix qui troubla fort, à son tour, la jeune comtesse de Peyrelade.

—Et mais, s'écria-t-elle, il me semble que

c'est Gil Perez, le valet de M. le chevalier de Fontane ! Est-ce que son maître revient ?

— Non pas madam : la comtesse, fut-il répondu ; Gil Perez est seul.

— Seul ! seul ! D'où vient cela ? Faites-le entrer.

Gil Perez entra. Il était encore à moitié hors d'haleine, ainsi qu'un homme qui vient de faire une longue route avec une grande célérité, et ses vêtements étaient couverts de neige.

— Mme la comtesse, dit-il dans son mauvais jargon moitié espagnol, moitié français, je croyais trouver mon maître ici. Au nom de tous les saints, où est-il ? Il faut que je le voie, que je lui parle à l'instant même.

— Il n'est pas ici, murmura la comtesse, et une pénible angoisse vint torturer le cœur.

— Par la mordieu ! interrompit le commandeur ; que la peste étouffe ce marouffe qui vient ainsi troubler notre joie ! Parle, pendard que tu es ! Qu'il te presse si fort de voir ton maître ? Ne sera-t-il pas temps demain ?

— Demain ! répondit le valet. Qui sait ! le message dont je suis chargé pour mon maître est fort pressé.

— Un message, diable ! Que ne le disais-tu plus tôt ? De qui est ce message ?

Gil Perez tourna les yeux à droite et à gauche avec le plus naïf embarras ; puis il répondit :

— Je ne sais pas.

— Tu ne sais ? Eh bien ! nigaud, puisque ce message est si pressé, voici Mme la comtesse à qui tu peux le remettre, et qui en prendra connaissance.

— J'ai ordre de ne remettre ce message qu'à lui seul.

— Hein ? plaî-il ? Ce butor se permet de raisonner, je crois. Ne sais-tu pas bellâtre, que d'ici à peu de jours Mme la comtesse et mon cousin, sera tout un ? Comtesse, voici une bonne occasion de revendiquer dès à présent l'un de vos privilèges. Allons ! sus, faquin ! donne ta lettre à Mme la comtesse si tu ne veux être dénoncé sur-le-champ comme tu le mérites !

Le pacifique Gil Perez avait jusqu'à ce moment laissé le commandeur épuiser pour lui le vocabulaire des épithètes alors en usage de maître à valet, et il ne s'était pas permis le plus léger signe de mécontentement ou même de surprise, mais à cette dernière partie de l'allocation, il porta rapidement la main sous sa souquenille et répondit avec un grand sang-froid :

— Monsieur le commandeur, vous êtes maître et je ne suis que valet ; de plus, il y a bien ici trente personnes pour le moins prêtes à vous soutenir ; et bien, aussi vrai qu'il y a un bon Dieu et une sainte vierge, vous n'aurez la lettre que vous me demandez qu'avec ma vie.

— Oh ! oh ! dit le commandeur, voici qui

tourne à la tragédie. Et ! que veux-tu que j'en fasse de ta vie, maraud ? je n'en ai nul besoin de ta vie ! c'est la lettre qu'il me faut et pour peu que Mme la comtesse de Peyrelade le désire, il faudra bien, de gré ou de force...

En même temps il se leva en menaçant le valet, mais la comtesse, qui, pendant le dialogue précédent, était tombée dans une profonde rêverie, s'écria tout à coup :

— Arrêtez ! commandeur, vous m'obligerez de ne point pousser les choses plus loin. Si M. de Fontane a des secrets, il ne m'appartient pas encore de les pénétrer.

— Il suffit, dit le commandeur en se rassurant. Puis il ajouta avec un geste tragi-comique : Le bellâtre vivra, mais qu'il sorte, ou, morbleu ! je ne réponds plus de moi !

Malgré tous les efforts du commandeur et de deux ou trois autres personnes pour ranimer la gaîté que cet incident venait d'éteindre, le reste du souper fut froid et triste. Mme de Peyrelade était visiblement préoccupée, plus encore peut-être par cette lettre mystérieuse, qui ouvrait un vaste champ à ses conjectures, que par l'absence du chevalier. Quant au curé, malgré le soin qu'il prenait de tenir ses yeux constamment attachés sur son assiette, on eût dit que de son côté il était poursuivi par quelque importun souvenir, et que, semblable au Macbeth de Shakespear, il s'attendait à chaque instant à voir se dresser, au milieu du banquet, le spectre de Banquo. Sur ces entrefaites, le moment du dessert étant venu, le commandeur crut devoir tenter un effort désespéré pour déridier les fronts des convives, et conformément au vieil usage de nos pères, il proposa que chacun eût à piper son tribut à la compagnie par une chanson. La châtelaine fut naturellement invitée à donner l'exemple, ce dont elle s'excusa en prétextant un rhume merveilleusement improvisé pour la circonstance, et comme cette excuse trouvait un fâcheux écho parmi les convives, le commandeur s'écria :

— Écoutez, je suis prêt à entrer le premier dans la lice, mais c'est à la condition que celui qui m'y suivra sera M. le curé de Saint Saturnin.

— Moi ! moi ! vous voulez que je chante ? dit André Raynal avec un accent de surprise et presque d'horreur.

— Oui, mon dieu ! reprit le commandeur, car je sais que vous avez une très belle voix, monsieur l'abbé, pour vous avoir entendu entonner à vêpres le *Magnificat*. Oh ! vous êtes modeste, nous savons aussi cela, mais vous ne l'échapperez pas.

— Appuyé ! appuyé ! s'écrièrent tous les convives. A vous, commandeur ! ce sera ensuite le tour de l'abbé.

Le joyeux commandeur ne se le fit pas dire

deux fois, et il chanta fort gaîment, sinon fort mélodieusement, une ronde alors en vogue.

—Maintenant, dit-il, c'est à vous, monsieur le curé.

Le prêtre se recueillit un instant ; puis, se levant de son siège :

—Je suis prêt, s'écria-t-il, l'êtes-vous tous à répéter en chœur mon refrain ?

—Oui, oui, cria-t-on. Commencez, monsieur le curé, commencez !

Alors, d'une voix solennelle, André Raynal, pâle, les yeux égarés, entonna le psaume des morts :

*De profundis clamavi ad te Domine. Domine exaudi orationem meam.*

—Qu'est-ce que cela ? qu'est-ce que cela ? s'écrièrent tous les convives stupéfaits et en se signant ; monsieur le curé devient-il donc fou ?

Mais au même moment, on sonna de nouveau à la porte du château.

—Cela ? dit le curé ; c'est sans doute un des convives que nous attendions ; il fait comme M. le commandeur, il arrive pour le desert.

A ces paroles, tous les assistants épouvantés se levèrent de table, mus par un funeste pressentiment.

—Qui vient ? qui vient ? s'écria l'infortunée Marguerite de Pradines, en se précipitant devant la porte de la salle, qu'elle ordonna d'ouvrir.

On entendait en même temps au dehors ces rumeurs confuses qui accompagnent toujours toute catastrophe alors qu'elle devient publique. Un valet entra dans la salle, il avait le visage tout défait.

—Je vous ordonne de me dire qui est là ? balbutia la jeune femme d'une voix brisée par la plus cruelle émotion.

—Madame la comtesse, répondit le valet tremblant, ce sont vos baroniers.

—Qu'ils entrent donc, qu'ils entrent sur-le-champ, je le veux !

A cet instant, la porte ayant été ouverte, on vit s'avancer le père Nicoud suivi de ses deux acolytes, et tous trois portant un cadavre enveloppé dans un manteau. La comtesse poussa un grand cri et se cacha le visage entre ses mains. Elle venait de reconnaître dans ce cadavre celui de son frère, le baron George de Pradine. Tous les regards, un moment absorbés par ce terrible spectacle se reportèrent bientôt sur le prêtre, qui était resté immobile et muet les mains jointes et comme en oraison. L'un des assistants s'approcha de lui : c'était le lieutenant criminel du bailliage de Saint-Flour.

—Monsieur le curé, s'écria le magistrat en lui touchant le bras, pardonnez-moi, mais mon devoir m'ordonne de prendre immédiatement toutes les informations nécessaires pour éclairer les in-

vestigations de la justice, et si vous m'en croyez, vous irez vous-même au devant de ces investigations, car tout semble indiquer que M. le baron de Pradines a été assassiné et que vous avez eu connaissance de ce meurtre.

—Oui, M. le baron de Pradines a été assassiné, dit le curé d'une voix sourde.

—Eh bien, nommez donc son assassin !

—Je ne le puis.

—Pourquoi ?

Ici le prêtre sembla hésiter un instant, puis il répondit avec un accent plein de solennité :

—C'est un secret que j'ai reçu en confession : ce n'est plus le mien maintenant ; c'est celui de Dieu.

## VII.

### LA MAIN BRISEE.

Lorsqu'il arrive dans une maison, au milieu d'une fête, une de ces catastrophes imprévues qui viennent porter le deuil dans une famille, soudain chacun s'esquive à petit bruit, comme si en demeurant plus long-temps dans un logis au seuil duquel le malheur vient de frapper, il craignait d'en emporter avec lui la contagion. Il semble que la peste ait fait irruption entre ces murailles, et il ne manque au toit que le drapeau noir. C'est ce qui arriva exactement au château de Peyrelade après qu'on y eut apporté le cadavre du baron de Pradines. Quelques-uns des convives, ceux qui habitaient dans le voisinage le plus prochain, se hâtèrent d'ensourcher leurs montures et repartirent le soir même pour leurs castels. Les autres attendaient bravement l'aube du jour, parce qu'il ne se souciaient pas d'un voyage nocturne dans les montagnes, par un temps glacial. Tous firent si bien que le lendemain matin, le soleil en se levant radieux sur la neige de la veille, ne retrouva plus au château que ses hôtes habituels. Ces cuisines, ces salles basses, ces écuries tout à l'heure si pleines de mouvement, de monde et de bruit étaient devenues désertes. Le château était morne et silencieux, ont eût dit que quelques mauvaise fée l'avait, à son tour, touché de sa baguette, pour se venger de n'avoir pas été priée du banquet de la Toussaint.

Pourtant, entre tous les convives de la veille, il en était un, un seul qui avait cru devoir prolonger son séjour au château de Peyrelade ; c'était le lieutenant-criminel du bailliage de Saint-Flour. Fidèle aux devoirs de sa charge, il avait envoyé sur-le-champ un exprès à Murat, qui est beaucoup plus proche de Peyrelade que Saint-Flour, afin de quêrir les cavaliers de la maréchaussée, dès lors appuis ordinaires de toutes les opérations de la justice. De plus, un second exprès était parti pour Saint-Flour, afin de prévenir les juges et les officiers de la police judiciaire. Sans atten-

dre même leur arrivée, dès le lendemain matin de la Toussaint, M. le lieutenant criminel fit proclamer par le crieur public de la paroisse de Saint-Saturnin que tous ceux qui avaient quelques renseignements à donner sur des circonstances ayant trait directement ou indirectement au meurtre de haut et puissant seigneur Jean-Georges, baron de Pradines, en son vivant capitaine aux dragons d'Auvergne, étaient sommés de se présenter devant lui.

Bien que cette proclamation eût été faite au nom du roi, de la loi et justice, la population de la paroisse de Saint-Saturnin ne montra aucun empressement à se rendre à l'appel qu'elle recevait dans cette circonstance, soit que les habitants n'eussent en effet rien à dire, soit qu'ils pensassent qu'il ne fait jamais bon avoir affaire à la justice, à quelque titre que ce soit. Les serviteurs du château que le magistrat se trouva réduit à interroger, faute d'autres, répondirent à peu près unanimement et avec une naïveté toute montagnarde, qu'ils ne savaient absolument rien du meurtre, et qu'au surplus ils ne connaissaient que M. le baron de Pradines pas plus d'ennemis que d'amis. M. le lieutenant criminel se trouva donc fort embarrassé pour diriger une instruction quelconque, la seule personne dont il eût pu attendre des renseignements à cet effet se refusait à les donner par un motif sacré qu'il ne pouvait s'empêcher de respecter.

Comme en proie à cette fâcheuse perplexité, il se promenait ainsi qu'une âme en peine dans les longs corridors du château, il se trouva à l'entrée d'une petite chapelle où le corps avait été déposés et y entra machinalement. Une personne y était agenouillée et en prière. Cette personne fit un mouvement et il reconnut la comtesse ; il l'invita par un signe respectueux à ne point se déranger et se mit à observer le cadavre avec non moins d'attention que Cromwell lorsqu'il souleva le couvercle du cercueil de Charles Ier, à cette différence près que l'un était absorbé dans la contemplation d'un résultat, tandis que l'autre cherchait une cause. M. le lieutenant criminel du bailliage de Saint-Flour était un homme qui savait parfaitement son métier et qui n'ignorait pas à ce titre, combien en justice criminelle surtout, le moindre indice a de valeur, puisqu'il suffit pour mettre sur la voie des plus importantes découvertes.

Georges de Pradines était étendu tout de son long sur une espèce d'estrade, encore revêtu des habits qu'il portait au moment où il avait été frappé à mort. Des cierges allumés tout autour de l'estrade illuminaient en plein son visage, qui avait conservé ce caractère fier et caustique qui lui était habituel ; il y avait même dans tous ses traits une expression de raillerie plus prononcée encore que de coutume, et d'autant

plus étrange que le coup de feu qui avait causé sa mort ayant porté en plein dans la poitrine, il était naturel d'en conclure qu'il avait dû faire face à son meurtrier, ce qui excluait en même temps toute idée de surprise. Comment ne s'était-il pas défendu ? C'est ce qu'il était impossible d'expliquer ; car, outre son épée, il portait un mousquet de chasse en bandoulière et avait deux pistolets chargés dans les fontes suspendues à l'arçon de la selle de son cheval.

Cependant, on pourrait penser qu'il avait du moins cherché à détourner l'arme dont on s'était servi contre lui, car sa main droite avait été brisée par la balle, qui ayant ensuite traversé la poitrine, avait dû, suivant le rapport du chirurgien, causer une mort instantanée. La main dont il s'agit avait encore les doigts chargés, suivant la mode de l'époque, de bagues et d'anneaux ornés de brillants et de pierres précieuses, ce qui prouvait surabondamment que le meurtrier de l'émouquetaire n'en voulait qu'à ses jours. On avait d'ailleurs retrouvé dans les poches de la veste une bourse fort convenablement garnie d'or, ce qui était peu ordinaire chez M. le baron de Pradines. Quoi qu'il en soit, cette main brisée parut vivement préoccuper M. le lieutenant criminel, qui se pencha pour l'examiner de plus près. A ce moment, la comtesse de Peyrelade se releva, et en apercevant à son tour la main sanglante de son frère, elle tressaillit et, frappé de je sais quel souvenir :

—O mon Dieu ! s'écria-t-elle, cette main avait mérité son châtement, mais pourquoi n'avoir pas épargné sa vie !

A peine elle avait prononcé ces paroles qu'elle s'en repentait amèrement, car le lieutenant criminel, attachant sur elle un regard scrutateur pénétrant, lui dit d'un ton sévère :

—Madame la comtesse, lorsque je vous ai demandé ce matin si vous ne saviez point quelqu'un à qui le défunt eût fait tort volontairement ou involontairement, quelqu'un qu'il eût offensé ou qui eût une vengeance à exercer sur lui, vous m'avez répondu négativement. Prenez garde, madame la comtesse, j'ai tout sujet de penser que votre mémoire n'a pas été fidèle.

—Monsieur, halbutia la comtesse, en vérité, je ne sais . . .

—Recueillez bien vos souvenirs, madame, et songez que votre qualité de sœur de la victime vous impose ici des devoirs qu'en toute autre circonstance vous pourriez peut être, par délicatesse, ou générosité, vous dispenser de remplir, mais que vous seriez coupable d'enfreindre aujourd'hui en présence de ce cadavre.

—Monsieur, j'ai beau interroger mes souvenirs, je ne vois rien absolument qui puisse



vous mettre sur la trace du meurtrier de mon frère. Souffrez donc que je prenne congé de vous.

—Encore un moment, de grâce, madame la comtesse. Si votre mémoire est peu fidèle, me permettez-vous du moins de lui venir en aide ? Il me semble vous avoir entendu dire hier à M. le comte de Foutane que M. le curé de Saint-Saturnin ne trouverait ici que des visages amis. Pardonnez-moi si je relève un propos en apparence indifférent, mais qui d'après les circonstances dont j'ai été témoin, et le refus opiniâtre de M. le curé de donner aucune explication sur un événement qu'il paraît connaître à merveille, enfin qui d'après les paroles qui vous sont échappées tout à l'heure, acquiert, en ce moment, une grande importance. Serait-ce donc que les relations de M. le curé avec l'un des deux convives absents, M. le baron de Pradines, par exemple, n'avaient pas toujours été parfaitement amicales ?

—Oh ! si fait, répondit la comtesse avec un peu d'embaras.

Et comme M. le lieutenant criminel ne cessait d'attacher sur elle ce regard froid et pénétrant que le contact perpétuel avec des coupables finit pas rendre habituel chez un grand nombre de magistrats.

—Mon Dieu, ajouta-t-elle vivement, est-ce que vous auriez conçu l'épouvantable idée que M. le curé de Saint-Saturnin a pu... Oh ! monsieur ! monsieur ! c'est trop horrible ! lui ! un prêtre !..

—Madame la comtesse, reprit froidement le magistrat, je ne saurais avoir à cet égard aucune opinion bien précise : je ne connais M. l'abbé Raynal que d'hier ; mais il dépend de vous, par un exposé sincère de ce qui a pu se passer entre monsieur votre frère et lui, de dissiper complètement les soupçons, mal fondés, sans doute, qui ont pu se glisser dans mon esprit. Parlez, madame la comtesse, je vous écoute.

Marguerite de Pradines, on a pu s'en apercevoir plus d'une fois dans ce récit, était d'une nature tendre, aimante, facile à dominer et incapable de résistance. Elle avait les défauts de ses qualités ; superstitieuse par qu'elle avait de la piété, faible parce qu'elle avait de la bonté, elle était simple et sans méfiance aucune, parce que n'ayant jamais fait le mal de sa vie, elle ne pouvait supposer aux autres l'intention de le faire. Elle ne crut donc point nuire à André Raynal en racontant à son interlocuteur qu'à la suite d'une discussion où le beau rôle n'avait pas été pour M. de Pradines, celui-ci s'était emporté jusqu'à donner un soufflet à un prêtre.

Il n'en fallait pas davantage à M. le lieutenant criminel. C'était le filon qui fait découvrir la mine enfouie dans les entrailles de la terre. Il ne

put dissimuler une expression de satisfaction qui glaça d'effroi la jeune femme.

—Ah ! s'écria-t-elle toute tremblante, M. le curé de Saint-Saturnin est le plus indulgent, le plus généreux des hommes, et vous ne sauriez le croire coupable !

Le magistrat murmura quelques mots fort peu intelligibles et se retira brusquement ; mais à peine rentré dans l'appartement qu'il occupait au château, il manda devant lui les deux personnes qui, par leur position, avaient le plus de relations suivies avec André Raynal, à savoir sa vieille gouvernante et le sacristain de la paroisse.

La déposition de Marceline fut assez insignifiante. Elle dormait au coin de l'âtre lorsque M. le curé était rentré la veille au soir, avant de se rendre au château, et ne put préciser l'heure de son retour. Seulement, elle se souvint qu'il faisait depuis long-temps nuit noire. M. le curé s'était assis lui-même au foyer, dans son grand fauteuil ; son chien était venu le caresser, il l'avait repoussé. Quelques minutes s'étaient écoulées, au bout desquelles elle lui avait dit : « Eh bien ! monsieur le curé, est-ce que vous n'allez pas souper au château ? Il doit être temps.

—C'est vrai, avait-il répondu, mais je ne puis y aller. Là dessus, elle s'était réveillée tout à fait, parce qu'il n'y avait rien pour le souper et elle l'avait dit à M. le curé, lequel s'était levé brusquement : « Je ne souperai pas. » Puis, après s'être promené un instant par la chambre, il avait laissé tomber ces paroles comme s'il se parlait à lui-même : « Marceline a raison ; il vaudrait mieux que j'aille souper au château ; » et il était sorti.

Interrogé si M. le curé avait une arme apparente sur lui lorsqu'il était rentré, la vieille gouvernante ouvrit de grands yeux, car la pauvre fille ne s'était pas arrêtée un seul instant à la pensée que son maître pût être soupçonné d'un meurtre, et elle répondit naïvement que M. le curé n'allait jamais à la chasse les jours de fête carillonnée.

Ce fut ensuite le tour du sacristain. Sa déposition fut accablante pour André Raynal, justement parce que, pas plus que Marceline, le brave homme ne se doutait du véritable objet de son interrogatoire. Certes, s'il eût pu seulement soupçonner que chacune de ses paroles était un argument contre son digne curé, il eût préféré se couper la langue avec les dents, car André Raynal était aussi aimé qu'estimé dans toute sa paroisse.

Le sacristain commença par déclarer que M. le curé, qui avait l'habitude de faire trois séances à l'église, les jours de grande fête, savoir une pour la messe, une autre pour les vêpres, et une troisième pour le salut, avait annoncé, le matin

même au prône, que le salut serait célébré immédiatement après vêpres. En effet, ce dernier office terminé, M. le curé s'était débarrassé de ses ornements pontificaux, et, prenant son chapeau, il était venu, comme de coutume, au sortir de la sacristie, s'agenouiller devant l'autel et faire sa prière. A ce moment le sacristain, qui s'occupait d'éteindre le dernier cierge, avait vu distinctement M. le curé faire le signe de la croix, se relever et se diriger assez précipitamment vers la porte de l'église, par laquelle il était sorti sans doute ; car lorsque, deux minutes après environ, le sacristain avait fait sa tournée habituelle dans l'église, la lanterne à la main, il n'y restait plus absolument personne, et il avait fermé la porte derrière lui à double tour. M. le lieutenant criminel ayant demandé en outre au sacristain si, dans sa tournée, avait été comprise la travée de l'église où est placé le confessionnal, la réponse fut affirmative.

Après avoir fait minuter exactement ces deux dépositions par l'un des greffiers du bailliage qui venait d'arriver en toute hâte au château de Peyrelade, lieutenant criminel se rendit chez la comtesse, à laquelle il crut devoir en donner communication pealable.

—Maintenant, madame, lui dit-il, pensez-vous que l'abbé Raynal ne soit pas coupable ? Absent de son église et de son presbytère à l'heure où le meurtre a été commis, où pouvait-il être, sinon sur le théâtre du crime ? Ne vous souvient-il pas de son trouble en venant prendre place à votre banquet, de cette tache de sang que M. le commandeur de Fontane crut apercevoir sur sa soutane ? Allez, j'ai dans ma vie fait condamner bien des gens contre lesquels il n'existait pas le quart des preuves que j'ai déjà recueillies à la charge de cet abbé.

La comtesse demeura atterrée. Fort de tout ce qui précède, le lieutenant criminel aurait pu immédiatement faire procéder à l'arrestation de M. le curé de Saint-Satrin. Cependant, par égard pour le caractère sacré dont il était revêtu et en considération de l'intérêt que lui portait Mme de Peyrelade, il crut devoir hasarder auprès de lui une dernière démarche.

En conséquence, le lendemain de grand matin, escorte des gardes de la maréchaussée et accompagné de plusieurs officiers de justice, il se présenta en personne au presbytère, et ayant ordonné à tout son monde de rester en dehors, il pénétra seul jusque dans la chambre de l'abbé, qui se disposait à sortir pour aller dire sa messe.

—Monsieur le curé, lui dit-il, avant hier, vous avez refusé de me révéler le nom du meurtrier de M. le baron de Pradines, et le motif qui vous a dicté cette résolution était tel que je n'ai pas cru devoir insister auprès de vous. Aujourd'hui, les choses ont bien changé, et peut-être jugerez-

vous qu'il est temps de renoncer à une résolution funeste lorsque vous saurez que c'est vous qui êtes accusé de ce crime.

A cette foudroyante nouvelle, le visage du prêtre ne subit aucune altération ; seulement, il leva les yeux au ciel et répondit avec une resignation pleine de douleur :

—Monsieur le lieutenant criminel, vous ne me surprenez pas, je m'y attendais.

—Eh bien, reprit le magistrat, stupéfait de tant de calme, qu'avez-vous résolu ?

—De me taire et de garder le secret de Dieu, Toutfois, monsieur le lieutenant criminel, je n'en suis pas moins reconnaissant de votre démarche, et je voudrais être à même de vous le prouver.

—Qu'entends-je ? Ainsi, vous ne reculez pas devant le scandale que va causer une telle affaire dans toute l'église de France ? car je ne vous cacherais pas que mon devoir est de vous livrer au bras séculier. Faites-bien vos réflexions, monsieur l'abbé ; songez quelle honte ce sera pour la religion qu'un de ses ministres soit appelé à comparaître sur la sellette des criminels.

—Qu'importe à la religion, si ce ministre est innocent ?

—Innocent ! mais prouvez-le donc, alors.

—Je ne le puis.

—Ecoutez, monsieur le curé, il est des circonstances où la justice divine, d'accord avec la justice humaine, peut exiger qu'on se départe des règles canoniques. Telle est celle dans laquelle vous vous trouvez en ce moment. Je ne doute pas que monseigneur l'évêque lui-même n'apprecie cette nécessité et qu'il ne soit disposé à solliciter du souverain pontife une dispense pour un cas aus-i grave.

—Monsieur ne le fera pas.

—Il le fera, car la victime dont il s'agit de venger le meurtre appartient à l'une des familles les plus considérables de la province, et, au besoin, le roi lui-même interviendra,

—Je veux le croire, répondit l'abbé en hochant tristement la tête ; et pourtant, quand bien même il en serait ainsi, je ne pourrais révéler ce secret de la confession.

—Alors, s'écria le lieutenant criminel avec un geste de dépit, il ne me reste plus qu'une chose à penser, c'est que vous êtes coupable.

—Coupable murmura le prêtre, tout le monde le croit sans doute ?

—Jusqu'à présent, une seule personne est instruite de l'accusation qui pèse sur votre tête.

—Et cette personne est....

—Mme la comtesse de Peyrelade.

—Elle ! ô mon Dieu, et elle me maudit, n'est-ce pas ?

—Mme la comtesse ne peut avoir pour le meurtrier de son frère que des sentiments de ré...

probation, et en pareil cas, la haine est légitime.

— Sa haine ! s'écria André Raynal en poussant un profond soupir, et il se couvrit le visage de ses mains.

— Ainsi, reprit le magistrat, vous le voyez, il est temps encore de renoncer à une obstination dont les suites doivent être si terribles, car votre presbytère est entouré, et si vous persistez, vous n'en sortirez que pour être conduit dans les prisons de Saint-Flour. Que décidez-vous ?

— De ne révéler jamais ce secret qui doit mourir avec moi.

— Inexorable ! dit le lieutenant criminel. Monsieur l'abbé, c'est vous qui l'avez voulu, et maintenant nous ne nous reverrons plus que dans la chambre de la question.

En même temps, ouvrant une fenêtre, le magistrat fit au dehors un signe de la main, puis il s'écria :

— Messieurs, faites votre devoir.

Mais au même instant la porte de la chambre s'ouvrit avec fracas et une femme apparut : c'était la comtesse de Peyrelade. Elle se jeta aux genoux du prêtre.

— Monsieur le curé, dit elle, je vous en supplie promettez-nous de faire ce que vous demande M. le lieutenant criminel ; ne me laissez pas avec cette affreuse idée que vous pouvez être le meurtrier de mon frère.

C'était le dernier assaut qu'eût à subir le prêtre, ce fut le plus pénible. En voyant la comtesse à ses pieds, il versa un torrent de larmes et l'on put croire un instant que sa résolution était vaincue ; mais bientôt repoussant doucement les deux charmantes mains attachées au plis de sa soutane, il s'écria d'une voix brisée :

— Je dois me taire, madame la comtesse ; plaignez-moi. Monsieur le lieutenant criminel, faites de moi ce que vous voudrez. Seulement, j'ai une prière à vous adresser : lorsque vous êtes entré, j'allais dire ma messe. Ce sera peut-être la dernière. Veuillez ordonner qu'on me laisse célébrer encore une fois l'Office divin.

Le lieutenant criminel fit un geste d'assentiment, mais sans prononcer une parole, car il n'avait pu s'empêcher d'être ému. André Raynal, s'inclina devant lui, attacha sur la comtesse un regard plein d'une ineffable expression de résignation, de douleur, et l'on eût dit même un instant de compassion ; puis ayant embrassé sa vieille gouvernante qui s'était approchée et pleurant à chaudes larmes, il sortit à pas lents de son presbytère, escorté par la cavalerie de la maréchaulsée.

Moins d'une heure après, il partait pour les prisons du bailliage, et suivait à cheval, les mains liées comme un criminel, ce chemin des montagnes qui conduit à Saint-Flour, ce chemin où

l'avant-veille une main inconnue avait frappé à mort le baron de Pradines.

Dans le même moment, une lettre arrivait au château, une lettre du chevalier de Fontane. La comtesse la prit avec avidement, en brisa le cachet lut avec une avidité convulsive les quelques lignes qui suivent :

“ Marguerite, Marguerite adorée, c'est un grand coupable qui ose vous écrire aujourd'hui pour la dernière fois. Oui, Marguerite, il est un secret que je ne peux plus vous cacher. Tant que j'ai respiré le même air que vous, tant que je me suis enivré de vos tendres regards, de vos douces paroles, je n'ai pas eu la force de vous faire un aveu qui doit rompre à jamais tous ces liens qui me promettaient tant de bonheur. Marguerite, ma charmante fiancée d'autrefois, oserais-je jamais écrire cette parole ? Il le faut pourtant. Heureusement, j'espère en mourir. Marguerite, je suis marié !

Ici les yeux de la jeune femme se troublèrent ; elle pâlit, chancela et tomba sans connaissance sur le plancher de sa chambre,

## VIII.

### RÉVÉLATIONS.

Voici la fin de la lettre adressée par le chevalier de Fontane à la comtesse de Peyrelade :

“ Marguerite, vous attendez de moi sans doute quelques détails sur une circonstance environnée jusqu'ici du plus profond mystère. Ces détails je vous les dois et je ne reculerai point devant cette obligation, quelque pénible qu'elle puisse être pour moi à remplir. Marguerite, lorsqu'il y a neuf ans je quittai le château de Pradines, où je venais d'apprendre votre union avec M. le comte de Peyrelade, je partis le désespoir dans le cœur. Ce fut par une tempête que j'abandonnai ces lieux témoins de mon bonheur ; c'est par une tempête aussi que je devais vous revoir. Était-ce donc un avertissement du ciel ? Marguerite, il faut le croire. Ce jour-là, ce jour dont je me souviendrais quand je vivrais mille ans, je lançai mon cheval au galop et le laissai libre de m'emporter où bon lui semblerait, heureux si dans sa course désordonnée il eût pu m'entraîner au fond de quelque abîme. Ne me demandez pas quelle route je suivis, je l'ignore.

“ Tantôt à la cime des montagnes, tantôt au fond des vallées, j'allais toujours, insensible à l'action du vent et de la pluie qui pénétraient mes vêtements et me glaçaient le corps. Sur le soir, j'arrivai à cette gorge longue, étroite et tortueuse qu'on nomme le Pas de la Cère, et alors seulement je commençai à me reconnaître. J'entendais bouillonner la rivière à quatre cents pieds au-dessous de moi ; les tor-

“ rents qui se précipitaient en cascades du haut des noirs rochers de basalte m’inondaient le visage d’écume, et devant moi se dressait, suspendu sur un précipice d’une profondeur incommensurable, un pont demi ruiné. Je sentis que j’existais alors, car j’eus peur, et mon cheval, épouvanté lui-même, s’arrêta un instant. Mais bientôt il reprit sa course furieuse, traversa le pont en bondissant et vint enfin tomber, épuisé de fatigue, dans un vallon, à la porte d’une petite métairie isolée où brillait une lumière. Cette métairie dépendait, comme je l’appriis depuis, du bourg de Thiézac.

“ Là, je fus recueilli par de braves gens, moitié paysans, moitié bourgeois, qui me firent asseoir à leur foyer et m’offrirent l’hospitalité. Il n’était pas en mon pouvoir de la refuser, Marguerite. Déjà la fièvre m’avait saisi, mes dents claquaient, mes membres étaient perclus, et le chirurgien qui fut mandé pour me donner des soins déclara qu’avant huit jours je n’existerais plus. Marguerite, je l’ai éprouvé p’us d’une fois depuis lors. il n’appartient qu’à Dieu seul de rendre des oracles. Au bout de huit jours j’existais encore, mais ma maladie s’était changée en un état de langueur contre lequel tous les remèdes étaient impuissants. Dans cette pénible situation, il n’est sorte de soins, d’attentions, de prévenances qui ne m’aient été prodiguées par mes hôtes et surtout par leur fille, une jeune enfant de seize ans à peine, bonne et douce comme vous, Marguerite, et que comme vous aussi j’eusse trouvée belle, si votre souvenir n’eût été constamment présent à ma pensée.

“ Lorsque le chirurgien venait me voir et qu’il me trouvait un peu mieux, elle riait et chantait toute la journée ; lorsqu’il fronçait le sourcil et secouait tristement la tête, elle pleurait à chaudes larmes. Que vous dirai-je de plus ? Cette jeune fille m’aimait, et je ne tardai pas à m’en apercevoir. Dieu m’est témoin que j’en gémis profondément, car mon cœur saignait encore trop douloureusement pour être accessible à un autre amour, et d’ailleurs, quand cela eût été en mon pouvoir, aurais-je voulu apporter le déshonneur dans la maison de mes hôtes, en échange de l’hospitalité généreuse que j’y recevais, moi étranger, moi inconnu ? car ces braves gens, dans leur simplicité, n’avaient pas même songé à me demander mon nom.

“ Plusieurs mois se passèrent ainsi. Enfin, un jour que le chirurgien avait paru plus satisfait de mon état et m’avait permis de me lever, Claudine (elle s’appelle Claudine) me dit en rougissant : Vous nous avez dit souvent que vous étiez pauvre, et c’est dommage, car si

“ vous aviez eu seulement en votre possession une métairie, quelque petite qu’elle fût, et si vous aviez voulu de moi pour votre femme, je suis bien sûre que mes parents ne s’y seraient pas opposés, bien qu’ils passent pour riches dans le vallon. Tant de candeur et de naïveté me touchèrent, je l’avoue, et ma résolution fut prise. Aussi bien, je n’espérais plus guérir, j’étais sans nouvelles de ma famille, qui ne s’était pas même enquis de mon sort, j’étais orphelin, malheureux ; vous apparteniez à un autre. Je fis mander le notaire et le curé de Thiézac, et après leur avoir demandé à l’un et à l’autre le secret, je les priai de tout préparer pour mon mariage avec Claudine.

“ Vous ne sauriez imaginer quelle fut à cette nouvelle la joie de la pauvre fille. Peu de temps après, notre union fut consacrée avec le plus grand mystère ; peu de temps après aussi, incapable de répondre à un amour que votre souvenir m’empêchait de partager, triste, inquiet, mécontent de moi-même, je résolus de passer en Espagne, où Philippe V appelait la noblesse française à l’aider à conquérir le trône que lui avait légué le roi Charles II. Je partis, laissant la douleur et le deuil à une famille que j’honore, que j’estime et qui avait mérité d’être plus heureuse. Je promis de revenir bientôt. Huit ans se sont écoulés. Vous savez le reste, Marguerite ; vous savez comment, fatigué du métier des armes, où j’avais cherché vainement la mort qui semble me fuir partout, je revins en France. Je voulais revoir Claudine, Claudine qui m’aimait toujours et ne pouvait se consoler de mon absence ; Claudine à laquelle je devais au moins mon amitié, à défaut de mon amour. La destinée, toujours sans pitié pour moi, a voulu que je m’arrêtasse au château de Peyrelade ; et que là cet aveu, vingt fois près de s’échapper de mes lèvres, fût vingt fois refoulé au plus profond de mon cœur, car cet aveu, Marguerite, c’était notre séparation éternelle. Et puis, il faut bien le dire, quelque coupable que puisse vous paraître une pareille pensée, j’avais appris depuis peu que Claudine était malade, qu’elle était mourante, et alors... oh ! Marguerite, ne parlons plus de cela ! car c’est ici que commence mon crime, c’est ici que chaque ligne devrait être écrite avec du sang, et après m’être privé de votre amour, j’ai trop besoin de votre pitié pour ne point terminer ici mon message.”

Il est facile de s’imaginer tout ce qui se passa dans l’âme de Marguerite de Pradines lorsque ayant repris ses sens il lui fut donné de poursuivre la lecture de cette lettre. Elle versa des larmes amères, et pendant plusieurs jours de

suite se refusa à sortir de sa chambre, ce qu'on ne manqua pas d'attribuer à la douleur qu'elle éprouvait de la perte de son frère, ainsi qu'aux circonstances pénibles qui avaient accompagné cette catastrophe. Il ne vint pas à l'idée de personne que l'absence du chevalier pût être pour quelque chose dans les larmes de la jolie châtelaine, parce qu'on le croyait fort occupé en ce moment des affaires de la succession de son oncle et des préparatifs de son mariage. Ceux-là mêmes qui remarquèrent que cette absence se prolongeait beaucoup plus qu'on ne l'avait pensé, ne manquèrent pas d'attribuer ce fait à un excès de délicatesse de la part de M. de Fontane, dont l'amour respectait les premiers instants d'un deuil si légitime.

Pendant ce temps-là, le procès de M. le curé de Saint-Saturnin s'instruisait en secret et avec une grande rapidité. Car, à une époque où il n'existait pour ainsi dire point encore de journaux, et où, par conséquent, la publicité se trouvait subordonnée aux intérêts des gouvernants, on avait hâte d'étouffer dans son germe une affaire dont le retentissement eût été si funeste pour la religion.

Le seul obstacle qui eût été à redouter à cet égard, celui d'une collision entre la puissance ecclésiastique et la puissance séculière, toutes deux intéressées dans ce grave procès, ne s'était point révélé. Monseigneur l'évêque de Saint-Flour, qui s'était fait rendre compte de l'affaire dans les plus grands détails, avait déclaré que la culpabilité de l'abbé Raynal lui semblait si évidente qu'il ne croyait pas devoir solliciter une dispense du saint siège, afin de ne pas ouvrir un précédent fâcheux en pareille matière, ce qu'il eût fait de grand cœur, avait-il ajouté, s'il y eût eu seulement doute.

En conséquence de cette réponse, le malheureux André Raynal fut appliqué à la question ordinaire et sommé de proclamer hautement que cette confession prétendue dont il avait argué pour se taire n'était qu'un mensonge, et que lui seul était l'auteur du meurtre du haut et puissant seigneur Jean-Georges, baron de Pradines. Le prêtre supporta avec courage cette épreuve terrible, et ne varia pas un seul instant dans sa réponse, prenant Dieu, la sainte Vierge et tous les saints à témoins qu'il était innocent de ce meurtre et qu'il avait bien réellement recueilli la confession du meurtrier, mais qu'il ne pouvait ni ne voulait le nommer.

Cependant, comme à la suite de cette première épreuve, il tomba dans une longue défaillance, on jugea devoir lui épargner la seconde, de crainte qu'il n'y succombât et que le peuple ne finît ainsi par être convaincu qu'il avait dit vrai et ne vît en lui un martyr.

Tel était l'état des choses à la fin du mois de novembre 1710. La comtesse de Peyrelade était de retour depuis peu de Saint-Flour, où elle avait été obligée de se rendre pour porter témoignage devant la chambre criminelle ; mais, profondément émue au souvenir des anciennes relations qui avaient existé entre elle et le curé de Saint-Saturnin, elle n'avait pas voulu attendre le jugement, et ayant obtenu la permission de se retirer, elle était revenue se renfermer dans son château, plus triste, plus sombre et plus solitaire que jamais.

Par une de ces rares journées d'automne que ne viennent attrister ni la neige ni la bise, elle se promenait seule, selon sa coutume, sur une esplanade qui s'étendait devant le château, et suivait d'un regard mélancolique le soleil s'inclinant à l'horizon derrière les hauts sapins qui avoisinent le col de Cabre. Rêveuse, elle se plaisait à prêter aux nuages rouges et noirs qui comblaient à obscurcir le disque de l'astre du jour, une forme et un visage, et elle était parvenue ainsi à évoquer trois fantômes qui, tous trois, à des titres différents, avaient eu leur part dans ses affections, et auxquels il semblait qu'elle eût porté malheur. A l'un elle avait donné le nom de George de Pradines ; à l'autre celui d'André Raynal ; le troisième, elle l'appelait Philippe de Fontane, et elle leur adressait à tous trois la parole ; et, par une hallucination du cerveau que comprendront toutes les personnes qu'une disposition d'esprit beaucoup plus fréquente qu'on ne le pense généralement porte aux idées superstitieuses, il lui semblait que ces trois fantômes se penchaient vers elle et lui tendaient les bras. Tout à coup l'un des trois nuages disparut ; par une bizarre rencontre, ce fut celui qu'elle avait baptisé du nom de Georges de Pradines ; puis un second, qui fut André Raynal ; puis un troisième, qui fut Philippe de Fontane, jusqu'à ce qu'il ne restât plus une seule vapeur apparente dans l'azur limpide du ciel. Alors, je ne sais quel prophétique pressentiment s'empara de l'âme de la jeune femme, et elle s'écria à haute voix et en pleurant :

— Tous trois ! tous trois perdus pour moi ! Et toi aussi, Philippe !

A cet instant une voix sembla répondre à peu de distance par une exclamation à l'appel de la comtesse. Etonnée, elle porta ses regards dans la direction de cette voix, et au milieu des vapeurs du crépuscule elle vit venir distinctement à elle un homme dont la tournure et la démarche ne lui étaient pas inconnues. Cet homme, qui était revêtu du costume des montagnards, portait à la main un bâton ferré ; sa tête était couverte d'un feutre à larges bords ; ses jambes étaient emprisonnées dans des guêtres de cuir, et une

épaisse couverte dissimulait entièrement les contours de son corps. D'abord elle pensa que ce pouvait être un des tenanciers du château et le salua légèrement d'un signe de main. Mais tout à coup, cet homme s'étant découvert. Elle reconnut sous le grossier accoutrement qu'il avait emprunté, le chevalier de Fontane. A cette vue tout son sang reflua vers son cœur, et elle resta immobile, haletante, sans pouvoir prononcer une parole. Le chevalier s'approcha d'elle, et d'une voix étouffée, car il semblait lui-même en proie à la plus vive émotion :

—Marguerite, s'écria-t-il, ayez pitié d'un malheureux qui, prêt à s'exiler pour toujours de son pays, n'a pas voulu quitter ces montagnes sans vous revoir encore une fois, sans obtenir un mot de pardon de votre bouche adorée. Marguerite, je m'étais engagé envers moi-même à ne vous revoir jamais ; c'était le châtiment que je m'étais infligé, et il est bien cruel ! Mais depuis que je suis seul, seul au monde, je n'ai pas eu la force d'accomplir cette promesse, et me voici encore auprès de vous. J'ai mérité vos reproches, Marguerite, et vous pouvez m'en accabler, mais parlez-moi, car votre silence me tue.

—Seul ! seul ! balbutia la jeune femme, que voulez-vous dire par cette parole, Philippe ?

—Hélas ! Marguerite, ne l'avez-vous pas déjà deviné en me voyant ? car je ne vous aurais pas revu, Marguerite ; oui, j'aurais eu le courage de renoncer à vous voir si celle.... dont je vous ai parlé existait encore.

—Morte ! s'écria la comtesse, qui tressaillit involontairement et dont le visage sembla s'éclaircir sous l'influence de je ne sais quelle sensation dont elle eut honte.

—Oui, Marguerite, reprit M. de Fontane, elle est morte il y a huit jours. Je suis arrivé assez à temps pour assister aux derniers instants de sa vie, pour recevoir son dernier soupir. Elle était malade depuis plusieurs mois, je vous l'ai écrit ; elle était atteinte de ce mal terrible qui, dans nos montagnes, ne pardonne jamais ; mais je ne croyais pas que le terme de cette maladie fût si proche. C'était une créature digne d'estime, Marguerite, et son âme a encore plus souffert que son corps. Elle m'avait écrit quelque temps avant de mourir ; sa lettre ne m'est parvenue que trop tard. Ce fut un grand malheur ! et bien des choses ne seraient pas arrivées si j'eusse reçu cette lettre à temps.

—Cette lettre ! dit la comtesse : en effet, il m'en souvient, c'est le soir de la Toussaint qu'elle arriva au château.

—Le soir de la Toussaint ! répéta le chevalier avec une expression profonde.

—Votre valet, qui en était porteur, ne vous trouvant pas au château, parut vivement troublé,

et sans vouloir prendre aucun repos, il repartit sur-le-champ. Il vous a rejoint sans doute.

—Oui, Marguerite, mais trop tard, je vous l'ai dit.

—Grand Dieu ! vous m'effrayez : mais que contenait donc cette lettre ?

—Cette lettre avait été écrite par la plus tendre, la plus dévouée des femmes. Elle avait appris, me disait-elle, que les suites d'une blessure me retenaient au château de Peyrelade, que celle qui m'y avait accueilli avait des droits avant elle-même à mon amour, qu'il était question d'un mariage auquel elle seule portait obstacle ; mais cet obstacle devait durer bien peu, disait-elle ; pauvre Claudine ? Elle sentait bien qu'elle n'avait que peu de jours à vivre. Elle me demandait de venir l'embrasser une dernière fois, puis je serais libre ensuite, et la mort, ajoutait-elle, lui serait moins pénible, puisqu'elle emporterait au tombeau la pensée que je pourrais encore être heureux après elle. Pardonnez-moi, Marguerite je pleurs.... mais vous auriez versé aussi des larmes si vous aviez lu cette lettre.

Après un silence, le chevalier reprit :

—Pourquoi ce message ne m'est-il pas parvenu à temps ? Je serais venu à vous Marguerite, je me serais jeté à vos pieds, je vous aurais confessé toute la vérité et vous ne m'en auriez point voulu, n'est-ce pas ? et vous m'auriez permis d'aller fermer les yeux de celle qui ne fut jamais votre rivale et peut-être vous seriez venue avec moi.

La comtesse, profondément attendrie, tendit les mains au chevalier, et tous deux confondirent leurs larmes. Au bout de quelques instants, la jeune femme, abaissant sur lui un regard plein de tendresse, s'écria :

—Philippe, je vous pardonne.

—Oh ! soyez bénie, reprit vivement M. de Fontane, car j'en avais besoin, de votre pardon, Marguerite ; et maintenant, je puis partir, je serai moins malheureux.

—Partir ! s'écria douloureusement la comtesse, pourquoi partir ? Ne sommes-nous pas libres l'un et l'autre maintenant ? Rien ne s'oppose plus à notre bonheur.

—Marguerite, Marguerite, s'écria le chevalier, dont les yeux semblèrent s'égarer un instant, ne me parlez pas de mariage, ne me parlez pas de bonheur ! Moi, l'époux de Marguerite de Pradines ! c'est impossible ! Adieu ! donc, adieu, Marguerite, ma bien-aimée à toujours ; ne m'interrogez pas, pensez à moi quelquefois et priez pour moi.

—Oh ! Philippe, Philippe, dit la jeune femme qui, pour la première fois, sentit se glisser dans,

son cœur je ne sais quel affreux soupçon, je vous en supplie, ne me quittez pas ainsi.

— Il le faut, Marguerite, la nuit est venue, et j'ai encore une personne à voir dans ce pays avant mon départ. Heureusement la lune va se lever et il n'y a pas loin d'ici à Saint-Saturnin.

— Saint-Saturnin ! qu'allez-vous faire à Saint-Saturnin ?

— Je vais embrasser une dernière fois votre digne curé, ce bon abbé Raynal, la seule personne avec vous qui conserve quelque souvenir de moi dans ces montagnes.

— Philippe, Philippe, n'allez pas à Saint-Saturnin.

— Pourquoi ?

— La comtesse allait répondre, lorsqu'un valet du château accourut précipitamment :

— Qu'est-ce ? s'écria-t-elle.

— Pardon si je dérange madame la comtesse, dit le valet, qui semblait tout effaré ; mais le père Nicoud vient d'arriver de la ville noire.

— Et bien ! reprit Marguerite de Pradines, dont une angoisse cruelle vint bouleverser les traits.

— Madame la comtesse, il est condamné à mort.

— Condamné ? dit la jeune femme en laissant tomber sa tête sur sa poitrine.

— Condamné ? murmura le chevalier, qui donc ?

— Dites au père Nicoud que je l'attends ici, repartit vivement la comtesse. Puis se tournant vers M. de Fontane :

— Mon pauvre ami, dit-elle, ces vêtemens de grand deuil que je porte ne vous ont-ils pas averti qu'un nouveau malheur est venu fondre sur ma tête ? Mon frère a été assassiné dans la montagne, le soir de la Toussaint, et son meurtrier, ou du moins celui que tout semble accuser, vient d'être condamné à mort, ainsi que vous l'avez entendu.

— Ce meurtrier, quel est-il donc ? balbutia le chevalier les yeux hagards et d'une voix à peine articulée.

C'est M. le curé de Saint-Saturnin.

— Le curé de Saint-Saturnin, dites-vous ? s'écria M. de Fontane en se frappant le front de ses deux mains. Condamné ! lui ! Il ne doit pas mourir, Marguerite, c'est impossible ! Il est innocent. Un cheval ! un cheval ! pour l'amour de Dieu, un cheval !

— Que voulez-vous dire ? Vous m'épouvantez !

— Je veux dire que c'est moi qui suis le meurtrier du baron de Pradines ! Vous voyez bien maintenant, Marguerite, que je ne puis pas être votre mari. Oh ! venez ! faites-moi vite donner un cheval ! que je parte à l'instant. Mon Dieu ! pourvu que j'arrive assez à temps pour le sauver

et prendre sa place, sa place qui m'appartient, car je suis le meurtrier !

En parlant ainsi, Philippe de Fontane s'était mis à courir au château, laissant la comtesse pâle, glacée d'effroi et presque inanimée. Trois minutes à peine s'étaient écoulées qu'on le vit ressortir du château sur un cheval qu'il lança au galop dans la direction de Saint-Flour.

A ce moment, le père Nicoud s'approcha de la comtesse et lui dit en pleurant : — Madame la comtesse, je n'ai pu le retenir, mais il n'arrivera pas à temps.

[SUITE ET FIN AU PROCHAIN NUMÉRO.]

## LE SIFFLET.

Dans mon enfance, à l'âge de sept ans, quelques bons amis ayant rempli mes poches de petites monnaie certain jour de congé, je me dirigeais vers un magasin de jouets d'enfants, quand j'entendis sur ma route le bruit d'un sifflet qui était entre les mains d'un autre enfant. Ce joujou excita ma convoitise, et j'offris tout mon argent pour l'obtenir. Je revins aussitôt sur mes pas, et je fis résonner mon sifflet par toute la maison, sans penser, dans mon enthousiasme, que je troublais la tranquillité de mes parents. Mes frères, mes sœurs et mes cousins, en apprenant le marché que j'avais fait, me dirent que j'avais payé ce sifflet quatre fois plus que sa valeur. Ils se moquèrent beaucoup de mon extravagance, de sorte que je pleurai d'impatience, et je réfléchis ensuite à toutes les bonnes choses que j'aurais pu avoir avec le surplus de l'argent. Cette réflexion me causa plus de chagrin que le sifflet ne m'avait procuré de plaisir.

Mais le souvenir qui en resta gravé dans mon esprit fut pour moi, dans la suite, une excellente leçon, de sorte que souvent, quand j'étais tenté d'acheter quelque bagatelle, je me disais : " Ne paie pas trop cher un sifflet ", et je conservais mon argent.

Quand je devins plus grand, à mon entrée dans le monde, je pus remarquer bien souvent bon nombre de personnes " qui payaient trop cher un sifflet. "

Si je voyais un homme rechercher des faveurs passagères, sacrifier tout son temps aux levers d'un prince, son repos, sa liberté, la vertu, et peut-être ses amis, pour obtenir ces faveurs, je disais en moi-même, " Cet homme paie un sifflet beaucoup trop cher. "

Si j'en voyais un autre ambitionner la popularité, se lancer dans les intrigues de la politique, négliger ses propres affaires et se ruiner par

cette négligence : " En vérité, disais-je, il paie beaucoup trop cher son sifflet."

Si je rencontrais un avare qui sacrifât toute l'aisance de la vie, tout le plaisir de faire le bien, l'estime de ses concitoyens et la douceur d'une amitié bienveillante afin d'amasser des richesses : "Pauvre homme ! m'écriais-je, vous payez vraiment trop cher votre sifflet."

Si je vois un nomme adonné au plaisir préférer à la noble culture des lettres, à l'amélioration de sa fortune, des sensations purement corporelles ; "Homme imprévoyant, dis-je, vous vous préparez des peines au lieu de plaisirs ; vous payez beaucoup trop cher votre sifflet."

Quand je vois un homme épris d'une parure recherchée, de meubles de luxe, d'un bel équipage, toutes choses au-dessus de sa fortune, et pour lesquelles il contracte des dettes et termine sa carrière en prison : "Hélas ! m'écrierais-je, il a payé cher, très-cher son sifflet."

Quand je vois une jeune fille aussi belle que bonne épouser un homme méchant et sot : "Quel malheur ! dis-je, qu'elle ait payé si cher son sifflet."

En un mot, je reconnus qu'une grande partie des malheurs des hommes proviennent de la fausse estimation qu'ils ont faite de la valeur des choses, et de ce " qu'ils ont payé trop cher leur sifflet."

Traduit de l'anglais

### UNE FIDELITE HISTORIQUE.

Tout le dix-huitième siècle a longuement admiré, exalté la constance de Pont de Vesle pour madame du Deffant. De fait, ils restèrent bien cinquante ans l'un et l'autre dans la plus douce et la plus parfaite intimité, au grand scandale des mœurs contemporaines, qui ne pouvaient comprendre une inclination si solidement enracinée. Jamais un nuage dans ce ciel limpide, jamais une brouillerie, jamais un temps rétrograde dans leurs affections. Les courtisans, les philosophes de l'encyclopédie et les seigneurs de la cour en étaient si déroutés, qu'ils avaient fini par ne plus en rire. Le seul individu qui eût pu les troubler étudiait la philosophie, lisait le dictionnaire de Bayle, mais il oubliait la séparation de la page, et lisait la ligne d'un bout à l'autre, ce qui lui faisait trouver l'écrivain admirable, mais un peu trop profond. Enfin, après cinquante années de petits soins, de soupirs, de protestations, d'épreuves, Pont-de-Vesle et madame du Deffant se trouvèrent seuls un jour dans la chambre de celle-ci. Les témoins de cette constance merveilleuse et de bonheur introuvable étaient

morts, madame du Deffant aveugle était assise au fond de son cabinet dans un vieux fauteuil délabré, Pont-de-Vesle était couché dans une bergère près de la cheminée.

— Pont-de-Vesle, où êtes-vous ? cria madame du Deffant d'une voix mourante.

— Au coin de votre cheminée, couché les pieds sur les chenets, comme on dit chez ses amis.

— Il faut convenir qu'il est peu de liaisons aussi anciennes que la nôtre.

— Il y a cinquante ans.

— Oui, cinquante ans passés.

— Et dans ce long intervalle...

— Jamais de rupture.

— C'est ce que j'ai toujours admiré.

— Mais, Pont-de-Vesle, cela ne viendrait-il point de ce qu'au fond nous avons toujours été fort indifférents l'un à l'autre ?

— Cela se pourrait bien, Madame.

### DE L'ETAT DE LA LITTERATURE ACTUELLE,

ET NOTAMMENT DU ROMANTISME ;

PAR M. EM. DUNAIME.

Sous ce titre, M. Charpentier, éditeur (Palais-Royal, galerie d'Orléans, n. 7), vient de faire paraître une satire, où sont défendus avec talent les principes de l'école classique. L'auteur s'adresse à un de ses amis, et s'écrie :

Tu veux que des Neuf Sœurs arborant la bannière,  
 Dans une docte arène, intrépide guerrier,  
 J'aie cueillir encore un pénible laurier ;  
 Tu veux que, ranimant ma Muse refroidie,  
 Docile à l'aiguillon d'une verve étourdie,  
 Au mourant appétit d'un public dégoûté  
 Je serve quelques vers piquants de nouveauté.  
 Des vers ! eh ! mon ami, quelle folle pensée !  
 Des vers ! on n'en lit plus, la mode en est passée ;  
 Ou si quelques écrits, dotés de ce beau nom,  
 Ephémères enfants d'un obscur Amphion,  
 Vainqueurs d'un préjugé trop souvent équitable,  
 Peuvent trouver encore un lecteur charitable,  
 Hélas ! ce ne sont plus ces chefs-d'œuvre ventés,  
 A la saine raison par les Grâces dictés,  
 Où le gout enchaînait les écarts du génie ;  
 Où, fidèles aux lois de l'antique harmonie,  
 D'une sage critique empruntant le flambeau,  
 Nos maîtres pour modèle avaient choisi le beau.  
 Admirer leurs écrits fut un tort de nos pères ;  
 Il faut d'autres objets au siècle des lumières.



Mais veux-tu voir le dieu de la nouvelle école ?  
 Regarde, le voilà : ce fétiche hideux,  
 Ce monstre environné de carnage et de feux,  
 Pour lui, meurtre, poison, inceste, parricide,  
 Voilà tous les trésors de l'onde Aganippide.  
 Tantôt bouffon grossier, tantôt vain radoteur,  
 Maniaque hurlant en jargon de rhéteur,  
 Comme l'impure oiseau dont le gosier croasse,  
 Il croupit dans la fange ou se perd dans l'espace.  
 Un crêpe de vapeurs, un voile ensanglanté,  
 De sont front grimaçant attristent la gaieté ;  
 Le rire de Satan éclate sur sa bouche,  
 Et son souffle empesté flétrit tout ce qu'il touche,  
 Hôte échappé jadis de murs Charenton,  
 Un poignard pour burin, pour pégase un dragon.

.....  
 C'est dans l'antre du crime, aux sources du scandale,  
 Qu'il va régénérer notre antique morale,  
 De Phryné, de Cacus, recueillir les leçons,  
 Et glorieux au prix de ces nobles moissons,  
 Nous jeter, chaque mois, en fécondes largesse,  
 Du génie agrandi les nouvelles richesses.

.....  
 Comment ne pas céder à ce courroux pressant,  
 Dont le feu trop actif fait bouillonner mon sang ?  
 Prétendrais-je d'ailleurs, armé des traits d'Hercule,  
 Frapper d'un coup mortel l'hydre du ridicule ?  
 Frivole espoir ! Bientôt des ces difformes corps  
 Renaîtraient pour braver mes stériles efforts.  
 Chasserais-je d'ici les Alains et les Thraces ?  
 Paris avec respect semble baiser leurs traces,  
 Et partout, exhumant leurs restes dispersés,  
 La Sottise les montre à mes regards blessés.  
 O surprise ! quelle est cette cité sauvage ?  
 Dieux ! quels goûts insensés ! quel ignoble langage ?  
 Un songe abuse-t-il mes débiles esprits ?  
 Dans ces murs profanés dois-je chercher Paris ?

.....  
 Qu'est devenu ce goût si pur, si délicat,  
 Ce goût qui te rendait l'oracle du génie ?  
 C'en est fait, de ton nom la splendeur est ternie ;  
 Peuple dégénéré, va, renonce à tes dieux !  
 Abdique ta grandeur, insulte tes ayeux ;  
 Repousse, foule aux pieds leur sublime héritage :  
 Il n'est plus fait pour toi ; la honte est ton partage,

Après cette apostrophe énergique, l'auteur trace d'une manière piquante les portraits des principaux écrivains des deux partis, et termine par une sortie pleine de chaleur, dirigée contre les gens de lettres qui, jusqu'à ce jour, ont prêté l'appui de leurs plumes à la cause de ses antagonistes. L'essai de M. Du-

naine piquera vivement la curiosité de tous ceux qui aiment les écrits où le bon goût n'exclut pas la hardiesse des idées. W.

### AUX RETARDATAIRES.

*Nous sommes fâché d'avoir encore à rappeler à plusieurs de ceux qui se sont inscrits comme Abonnés au COIN DU FEU, qu'ils n'ont pas encore rempli la condition du Paiement d'avance. S'il faut que nous employions un Collecteur et entrons cet article dans nos livres, nous prérons ceux qui nous y obligeont qu'ils auront à payer DEUX CHELLIS ET DEMI de plus par année pour frais de collection et d'entrée et pour le délai.*

*Ceci ne s'adresse pas à ceux qui ont des balances de compte contre nous.*

### AVIS AUX AGENTS ET ABONNÉS.

Messieurs les Agents du *Canadian*, à la campagne, qui voudront bien agir comme Agents pour le *Coin du Feu*, et qui recevront le prix d'abonnements, auront le soin de nous faire parvenir ce qu'ils recevront, car le *Coin du Feu* ne sera adressé qu'à ceux dont l'abonnement nous sera parvenu, avec le prix du port pour un semestre.

Les Abonnés et Agents des Campagnes du District de Montréal, pourront, s'ils le trouvent plus commode, faire leurs paiements ou remises entre les mains de M. E. R. FABRE, Libraire, Agent Général pour le District de Montréal.

### CONDITIONS.

LE COIN DU FEU est publié une fois par semaine, le Samedi.

Le prix de l'abonnement est de DEUX PIASTRES par année, payable d'avance par semestres non compris les frais de poste, qui sont de quatre *chellins* par année.

Lorsque quelqu'un s'abonnera dans le cours d'un semestre, et qu'on ne pourra pas lui compléter le semestre, il ne paiera que pour le restant du semestre, le désir des propriétaires étant que tous les abonnements expirent aux mêmes époques, afin que l'avis qu'ils donneront le dernier mois de chaque semestre puisse servir à tous les Abonnés.

À la fin de l'année les Abonnés recevront gratis une Table des Matières.

S'adresser par lettres affranchies aux propriétaires soussignés, Basse-Ville, Rue Lamontagne No. 6.

FRÉCHETTE & CIE.

Imprimé et publié par ETIENNE PARENT, Avocat, No. 3, Rue La Porte, Québec, et JEAN BAPTISTE FRÉCHETTE, Imprimeur, No. 6, Rue Lamontagne, Basse-Ville, Québec, Propriétaires.